



Les connaissances indispensables pour pratiquer les marchés publics

Association Pour l'Achat
dans les Services Publics

Public concerné :

- ☞ Toute personne intervenant dans la préparation, le suivi et le contrôle des marchés de fournitures et de services

Objectifs de la formation :

- ☞ Acquérir les bases de la réglementation des marchés publics
- ☞ Sécuriser l'achat public
- ☞ Savoir quand et comment passer un marché formalisé ou non
- ☞ Connaître les règles indispensables à la mise en place d'une bonne procédure d'achat
- ☞ Être capable de rédiger le dossier de consultation



Contenu

- ☞ Le champ d'application du Code de la commande publique
- ☞ Les principes fondamentaux de l'achat public
- ☞ La préparation de la procédure : qualification du contrat, définition du besoin, principes de mise en concurrence ...
- ☞ La passation du marché : publicité, règlement de la consultation, cahier des charges
- ☞ Les différentes procédures : conditions et seuils d'application
- ☞ Les procédures classiques (marché à procédure adaptée dit MAPA, appel d'offres)
- ☞ La négociation
- ☞ Le dossier de consultation des entreprises : le RC, le CCAP, le CCTP. L'importance du CCAG.
- ☞ Les erreurs à éviter

Méthodologie

- ☞ Exposés
- ☞ Cas pratiques et mises en situation

Formation animée par Jean-Pierre GOHON et Daniel MASLANKA, administrateurs de l'APASP

Lieux et dates :
Stage n° 2022-MP

29 et 30 septembre 2022
de 9h à 16 h 30

En Présentiel
Lycée Voltaire WINGLES –
62410

TARIF pour les 2 jours

Adhérent 440 € TTC
Non Adhérent 640 € TTC

Comprenant la formation, la
documentation, le déjeuner et
**l'adhésion à l'APASP (pour les
non adhérents)**
Dispense de TVA

Nombre de participants :

Limité à 12 inscriptions

APASP

204 rue de Chatenton
75012 Paris

Tél : 01 42 80 93 93
Email : apasp@free.fr

Siret : 78418085300052
APE : 9499Z

Association loi 1901

Organisme de formation
N° 11 75 44270 75
Auprès du préfet de région IDF